

Bon No: 003306310	1ere Gachée: 12:00 (1) Quantité: 2.50 m3	Date: 16/04/2026 référence commande(2):	ROG140426082853	Zone: TRANSPORT TOI
client: 410228 chantier: 022842	BASSOT FRANCK EURL***** SAUDRUPT		16 RUE DU FOUR 55300 CHEMIN DES GRANDS JARDINS 07.88.46.78.58 55000 Saudrupt	Véhicule: M09 SIMON SIMON SIMON
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00
13:30	température: vitesse du vent: validité:		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 	
code Béton PJCFC5D503	désignation(6)(8) CHAPE FLUIDE CIMENT	certification	classe d'exposition(3) Classe Chlorure	consistance(7) Dmax SF2 5
ciment(type et classe) BETOCARB HP-MX		Additions(type) FI	dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4) C30/37
appellation commerciale CHAPE MINCE CEMEXA C30 F6				
Propriétés particulières spécifiées				
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION		ADCEM PR SP CEMEXA SPHRE ISOFLOW 956		NOM: signature du client:
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				
signature:				

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1